



Ordonnance de télécom CRTC 2008-200

Ottawa, le 21 juillet 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	310 (Aliant Telecom)	le 13 juin 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	311 (Aliant Telecom)	le 13 juin 2008
Cochrane Telecom Services	60 60A	le 26 mai 2008 le 10 juin 2008
NorthernTel, Limited Partnership	255	le 8 mai 2008
Norouestel Inc.	852	le 19 juin 2008
TBayTel	147	le 18 juin 2008
Télébec, Société en commandite	369 369A	le 3 juin 2008 le 17 juin 2008
Télébec, Société en commandite	370	le 18 juin 2008
Téléphone Milot inc.	37 37A	le 2 mai 2008 le 8 mai 2008
Société TELUS Communications	492 (TCQ)	le 20 juin 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>